

La certification *Chef de projet en rénovation énergétique performante* est composée de 3 blocs de compétences dont la validation cumulative est exigée pour son obtention.

Ces 3 blocs de compétences sont :

Bloc de compétences n° 1 : **Concevoir un projet de rénovation énergétique performante.**

Bloc de compétences n° 2 : **Piloter un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire.**

Bloc de compétences n° 3 : **Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité.**

Modalités d'adaptation à destination des candidats en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen et avec l'accord du certificateur, tout candidat peut saisir le référent handicap de l'organisme de formation pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap de l'organisme de formation, dans le respect des spécifications du référentiel et après accord du certificateur, le format de la modalité d'évaluation pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap de l'organisme de formation et l'accord du certificateur, le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation, sous réserve cumulative que :

- Cela ne remette pas en question la capacité professionnelle globale du candidat.
- Le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat.

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|--|---|--|---|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| <p>1. Veille sur les évolutions et innovations d'ordres normatif, réglementaire, législatif et technologique en matière de rénovation énergétique performante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et sélection des sources d'information de référence dans le domaine de l'environnement, de la construction et de la rénovation énergétique. ▪ Participation aux événements professionnels du secteur (salons, congrès, colloques...) et rencontre de ses acteurs. ▪ Analyse des informations collectées, en matière d'évolutions normatives, réglementaires et législatives, ainsi que d'innovations technologies. | <p>C.1 Identifier les évolutions règlementaires et législatives dans le domaine de l'environnement et plus spécifiquement dans celui de la rénovation énergétique, en analysant toute nouvelle disposition en matière d'obligation, d'incitation et de normes qualité, afin de déterminer leurs modalités de prise en compte pour les projets à conduire.</p> | <p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>La conception d'un projet de rénovation énergétique performante, matérialisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formulation de préconisations fondée sur des études préalables en vue de l'amélioration de la performance environnementale d'un bâtiment, intégrant les dernières évolutions règlementaires et législatives, ainsi que les innovations technologiques récentes. - La nature des travaux à réaliser selon une approche intégrée. - L'estimation chiffrée des travaux à réaliser. - Le plan de financement du projet de rénovation énergétique performante, incluant un dossier de demande de financement. <p><i>Le candidat présente oralement le livrable réalisé devant le jury d'évaluation</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dispositions règlementaires et normatives encadrant la réalisation d'un projet de rénovation énergétique performante sont identifiées. ▪ Les obligations incombant au commanditaire du projet de rénovation énergétique sont identifiées et prises en compte dans la conception du projet. |
| | <p>C.2 Repérer les innovations technologiques contribuant à la diminution de la consommation énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre des bâtiments (matériaux de construction et d'isolation nouveaux et/ou bio et géosourcés, systèmes énergétiques et de traitement de l'air, intelligence artificielle, domotique...), afin de disposer d'un éventail de solutions optimales au regard des caractéristiques, besoins et contraintes des projets à conduire.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les solutions innovantes en matière de rénovation énergétique performante (techniques, matériaux, systèmes énergétiques, en lien avec la domotique...) sont identifiées. ▪ Les préconisations formulées en termes de solutions techniques et de travaux tiennent compte des dernières innovations repérées et de leur bon dimensionnement et adaptation au regard du contexte du projet. |
| <p>2. Analyse du besoin du commanditaire et du contexte d'un projet de rénovation énergétique performante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition des informations à collecter et des investigations à mener concernant le bâtiment. ▪ Organisation de la prise et du traitement d'informations permettant la qualification de la performance environnementale du bâtiment. ▪ Etude du bâtiment et de ses caractéristiques <i>in situ</i>. | <p>C.3 Déterminer le type d'étude à conduire sur le bâtiment préalablement à tout dessein de projet de rénovation énergétique performante, en tenant compte de l'intention et des besoins exprimés par le commanditaire, afin de disposer des éléments d'analyse permettant l'établissement de préconisations adaptées et correctement dimensionnées.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La prise d'informations permet d'éclairer le contexte du projet et de définir ses objectifs : ▪ la demande du client est reformulée, analysée et traduite en besoin et objectifs, ▪ les éléments complets renseignant le comportement des usagers du bâtiment sont collectés, ▪ les éléments complets renseignant la performance énergétique du bâtiment sont collectés, ▪ les éléments renseignant l'historique du bâtiment, ses caractéristiques techniques et son environnement sont collectés, ▪ le cas échéant, les études complémentaires opérées sont justifiées. | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | <p>C.4 Identifier les éléments recelant un fort potentiel d'amélioration du bâtiment en matière de décarbonation de sa consommation d'énergie et d'empreinte environnementale, en exploitant les études rendant compte de sa performance énergétique et de ses caractéristiques historiques, techniques et environnementales (date de construction, conception, matériaux de construction, de surface et d'isolation, état de vétusté, ouvertures, systèmes énergétiques, implantation, orientation...), afin d'orienter la recherche de solutions adaptées.</p> | <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production écrite et orale</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les caractéristiques du bâtiment (construction, matériaux) sont correctement identifiées et qualifiées du point de vue de leur performance énergétique. ▪ Les pathologies du bâtiment sont relevées de façon exhaustive et leur cause génératrice identifiée. ▪ Les spécificités de l'environnement du bâtiment sont identifiées et leur impact sur sa performance énergétique évalué. ▪ La performance des systèmes énergétiques du bâtiment est correctement évaluée. ▪ Les marges et leviers d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment sont définis et évalués. |
| <p>3. Détermination des travaux de rénovation à conduire pour assurer la performance énergétique du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et formulation de recommandations priorisées en vue d'une rénovation énergétique performante du bâtiment. ▪ Traduction des recommandations formulées en travaux de rénovation énergétique performante dimensionnés en fonction des caractéristiques techniques et physiques du bâtiment. ▪ Evaluation de l'opportunité et choix des solutions intelligentes de gestion | <p>C.5 Préconiser les actions d'amélioration de la performance énergétique et de l'impact environnemental du bâtiment à mettre en œuvre, en optant pour des solutions techniques privilégiant les énergies renouvelables et en évaluant les gains potentiels en matière de confort d'habitation/utilisation, de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, afin de préfigurer et de prioriser les actions du futur projet.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les préconisations sont en cohérence avec les éléments ressortant des études réalisées et sont donc adaptées à ses caractéristiques historiques, techniques et environnementales. ▪ Les préconisations sont alignées avec une approche intégrée, portant sur l'enveloppe du bâtiment, son agencement intérieur et ses systèmes énergétiques. ▪ Les solutions techniques portant sur les différents postes sont complémentaires et cohérentes. ▪ Les systèmes utilisant les énergies renouvelables (solaire, thermodynamique...) sont privilégiés. ▪ Les gains de performance énergétique en lien avec les différentes préconisations sont évalués avec exactitude. |

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>de la consommation énergétique du bâtiment à intégrer au projet de rénovation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Formalisation et présentation au commanditaire des différentes hypothèses de rénovation énergétique performante (nature des travaux, choix des matériaux, choix des systèmes énergétiques, durée des travaux, période de mise en œuvre...). | <p>C.6 Etablir plusieurs scénarios de rénovation énergétique performante, en élaborant différentes hypothèses concernant la nature des travaux à mettre en œuvre, leur déroulement, leur articulation et leur calendrier de mise en œuvre, afin de conseiller le commanditaire sur le choix le mieux aligné avec ses objectifs et moyens.</p> <p>C.7 Définir les travaux de rénovation énergétique performante à réaliser selon une approche intégrée (au global et poste par poste), en identifiant les solutions adaptées contribuant à l'optimisation de l'enveloppe du bâtiment (isolation de la couverture, des façades et ouvertures), de son agencement intérieur (prévention des ponts thermiques) et de ses systèmes énergétiques (chauffage et aération), afin de maximiser l'isolation thermique du bâtiment et de réduire significativement sa consommation énergétique, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>C.8 Identifier les solutions digitales de gestion de la consommation d'énergie du bâtiment adaptées aux caractéristiques du projet, en évaluant leur bon dimensionnement et leur plus-value en matière d'utilisation optimale des équipements énergétiques, afin de les intégrer dans le projet.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> Les différentes préconisations sont rassemblées selon différents scénarios, selon les options techniques choisies, l'ampleur de la rénovation à conduire et son calendrier de réalisation. Les différents scénarios conçus sont mis en relation avec les moyens et objectifs du commanditaire et qualifiés du point de vue de leurs gains de performance respectifs. Les préconisations sont traduites en travaux couvrant les 6 postes d'une rénovation énergétique performante. La nature des travaux à réaliser pour chaque poste est précisée et justifiée. Les travaux à réaliser pour chaque poste sont décrits et expliqués. Les avantages et inconvénients des solutions techniques sont présentés. Le projet de rénovation intègre la proposition de solutions digitales optimisant le pilotage des systèmes énergétiques du bâtiment. La recommandation d'adoption de solutions digitales de ce type est fondée sur une évaluation de leur dimensionnement et de leur intérêt au regard du contexte du projet. |
| <p>4. Elaboration de l'ingénierie financière du projet de rénovation énergétique performante</p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluation du coût des travaux constitutifs du projet de rénovation énergétique performante. | <p>C.9 Produire une estimation du coût des travaux de rénovation énergétique performante poste par poste, en tenant compte des caractéristiques des matériaux et technologies utilisées, ainsi que du prix des travaux de second-œuvre et de la pose d'équipements énergétiques, afin de réaliser un chiffrage global et réaliste du projet de rénovation énergétique performante.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> L'estimation des coûts de chaque poste de travaux est juste et réaliste. L'ensemble des coûts induits par le projet de rénovation est identifié est pris en compte. L'estimation des coûts des différents travaux donne lieu à un chiffrage global du projet. |

| | | | |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la situation du commanditaire sur le plan institutionnel, social et fiscal. ▪ Identification des dispositifs d'incitation et/ou de facilitation au financement des travaux de rénovation énergétique performante ouverts au commanditaire compte tenu de son profil et de sa situation. ▪ Accompagnement du commanditaire dans le montage des dossiers de financement du projet de rénovation énergétique performante. | <p>C.10 Analyser la situation du commanditaire sur les plans statutaire, social, fiscal et, le cas échéant, financier, tout en prenant en compte la typologie du bâtiment objet des travaux, afin d'identifier les dispositifs – nationaux et locaux, publics et privés – de soutien et de facilitation au financement du projet de rénovation énergétique performante auxquels il est potentiellement éligible.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents dispositifs de soutien au financement du projet (directs et indirects, publics et privés) sont identifiés. ▪ L'éligibilité du commanditaire aux différents dispositifs identifiés est vérifiée au regard de sa situation. |
| | <p>C.11 Evaluer la charge revenant au commanditaire concernant le financement des travaux de performance énergétique performante, en tenant compte des différents scénarios de rénovation envisagés et des dispositifs de soutien et de facilitation mobilisables, afin lui apporter une vision précise des investissements à consentir et de lui permettre une prise de décision éclairée quant à l'engagement du projet.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'estimation du montant des aides potentielles auxquelles peut prétendre le commanditaire est juste. ▪ L'évaluation de l'effort financier à consentir par le commanditaire est précise et repose sur un calcul exact du chiffrage du projet et des aides potentielles. |
| | <p>C.12 Participer à la constitution des dossiers de demande de financement des travaux de performance énergétique conjointement avec le commanditaire, en lui apportant conseil et appui dans l'identification et la formalisation des informations à fournir, afin de faciliter l'obtention des aides financières dans les meilleures conditions tarifaires.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La totalité des informations nécessaires pour soutenir la demande de financement sont identifiées. ▪ Le dossier constitué respecte le formalisme et les exigences attendues par l'organisme destinataire. |
| <p>5. Organisation de la réalisation du projet de rénovation énergétique performante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et identification des professionnels et corps de métier à mobiliser dans le projet de rénovation énergétique performante. | <p>C.13 Déterminer les compétences nécessaires à la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en respectant une approche intégrée des travaux à mettre en œuvre (enveloppe du bâtiment, agencement intérieur, systèmes énergétiques, solutions digitales), afin d'identifier les différents corps de métier à mobiliser.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les compétences nécessaires au déploiement du projet sont clairement identifiées, au regard de la nature et de l'ampleur des travaux à mettre en œuvre. ▪ Les compétences identifiées sont traduites en corps de métier et typologie d'entreprises (fournisseurs, sous-traitants) à impliquer dans les travaux. |

| | | | |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Participation à la définition des conditions d'engagement des professionnels et corps de métier à mobiliser dans le projet de rénovation énergétique performante. Etablissement des phases et étapes de réalisation du projet de rénovation énergétique performante. Détermination des échéances de réalisation de chaque étape du projet de rénovation énergétique performante, fondée sur une estimation réaliste des durées et efforts. | <p>C.14 Sélectionner, conjointement avec le commanditaire le cas échéant, les professionnels et entreprises à impliquer dans le projet de rénovation énergétique performante, en évaluant leurs prestations sur la base de critères croisant capacités, qualité, prix et détention d'un label exigé (RGE), afin de négocier et de contractualiser leurs conditions d'engagement.</p> | <p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> | <ul style="list-style-type: none"> La sélection des prestataires est réalisée sur le fondement de critères préétablis et objectifs. Le choix des prestataires est justifié au regard du degré de satisfaction des différents critères établis (qualité, capacité à respecter les délais, prix). Les prestataires choisis disposent des labels et certifications nécessaires pour intervenir sur un chantier de rénovation énergétique. Les leviers et marges de négociation sont présentés. |
| <ul style="list-style-type: none"> Définition des conditions d'intégration et d'accueil des professionnels en situation de handicap impliqués dans le projet de rénovation énergétique performante. | <p>C.15 Planifier globalement et par poste (toiture, façade, baies, agencement intérieur, chauffage, aéraulique) la réalisation des travaux de performance énergétique, en tenant compte des échéances fixées et des durées nécessaires à chaque opération, et en veillant à une articulation cohérente et optimale des différentes interventions de corps de métier, afin d'assurer la maîtrise du calendrier et le respect des objectifs déterminés.</p> | <p><i>Cet élément est une partie du dossier 2, constituant le livrable présenté oralement par le candidat devant le jury d'évaluation.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Le calendrier du projet de rénovation est décomposé en phases et étapes, couvrant l'ensemble des travaux à réaliser. L'articulation des travaux dans le temps est cohérente et réaliste au regard de leur nature et des conditions d'organisation du chantier et de l'occupation des lieux. L'estimation du temps de réalisation de chaque poste de travaux est juste et réaliste. Les échéances fixées sont atteignables et tiennent compte des objectifs du commanditaire. |
| | <p>C.16 Identifier les dispositions et aménagements à mettre en place en direction des collaborateurs des différents corps de métier impliqués en situation de handicap, en tenant compte des besoins spécifiques à chacun, afin de leur garantir accès et autonomie sur leur poste de travail, conformément à la réglementation.</p> | <p>Mise en situation professionnelle réelle Travail individuel Production écrite d'un dossier de pilotage d'un projet de rénovation sur les plans humain, méthodologique et budgétaire (Dossier 2) Présentation orale</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les besoins propres aux différentes situations de handicap de professionnels intervenant dans le projet de rénovation énergétique sont identifiés et analysés. Les dispositions proposées à leur intention sont suffisantes pour assurer leur intégration et leur participation au projet en autonomie. |

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>6. Préparation de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de rénovation énergétique performante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadrage et formalisation des contributions des différents corps de métier impliqués dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante. ▪ Organisation de la mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan règlementaire. ▪ Organisation de la mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan logistique. | <p>C.17 Rédiger le cahier des charges des travaux de rénovation énergétique performante à accomplir par chaque corps de métier, en spécifiant de façon précise la nature des interventions attendues ainsi que les contraintes et exigences du projet, notamment sur le plan de la qualité et des objectifs environnementaux, afin de garantir la conformité, la durabilité et la performance des ouvrages réalisés.</p> | <p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Le pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges des contraintes et exigences conditionnant les ouvrages à réaliser. - Les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à respecter. <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités d'approvisionnement du chantier. - La coordination des professionnels des professionnels impliqués. <p><i>Cet élément est une partie du dossier 3, constituant le livrable présenté oralement par le candidat devant le jury d'évaluation.</i></p> <p>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</p> <p>Mise en situation professionnelle réelle Travail individuel Production écrite d'un dossier de pilotage et de suivi technique d'un projet de rénovation (Dossier 3) Présentation orale</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exigences du projet sont clairement spécifiées et traduites pour chaque poste de travaux. ▪ Les objectifs du projet sont clairement spécifiés et traduits pour chaque poste de travaux. ▪ Les critères de qualité et environnementaux à respecter sont précisément établis. |
| | <p>C.18 Déterminer les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à appliquer dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante, en tenant compte des obligations règlementaires et des spécificités du chantier (travaux en hauteur, nature des matériaux employés ou à évacuer...), afin de préserver l'intégrité physique des occupants et des professionnels impliqués.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles d'accessibilité à respecter pour les usagers des locaux sont en conformité avec la réglementation. ▪ Les règles de sécurité à appliquer dans la réalisation des travaux sont clairement établies et permettent de prévenir la survenue d'accident. ▪ Les règles d'hygiène et d'éco-responsabilité à observer dans la réalisation des travaux sont clairement établies. |
| | <p>C.19 Définir l'organisation de l'approvisionnement du chantier de travaux de rénovation énergétique performante en matériaux et éléments préfabriqués, en intégrant les contraintes imposées par le budget, les délais de livraison et les échéances fixées, afin d'assurer la mise à disposition en temps voulu des moyens nécessaires à la réalisation des opérations.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation des modalités d'approvisionnement du chantier est présentée et décrite. ▪ Les contraintes d'approvisionnement du chantier sont décrites et prises en compte. ▪ La disponibilité des moyens matériels nécessaires à la réalisation des travaux est assurée. |
| <p>7. Suivi du déroulement des travaux de rénovation énergétique performante</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visites régulières du chantier de des travaux de rénovation énergétique performante. ▪ Transmission aux différents corps de métier impliqués dans les travaux de rénovation énergétique des consignes | <p>C.20 Coordonner les interventions synchrones et/ou asynchrones des différentes corps de métier impliqués dans les travaux de rénovation énergétique performante, en veillant à la cohérence et la complémentarité de leurs contributions respectives et en les formant à l'accomplissement systématique d'autocontrôles de leurs ouvrages, afin d'assurer une rénovation globale et donc optimale en matière de réduction de la consommation énergétique et de diminution des gaz à effet de serre.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordination des différents intervenants sur le chantier permet une réalisation des travaux selon une approche décloisonnée et intégrée. ▪ Les consignes données aux différents intervenants sur le chantier permettent d'assurer la cohérence et l'efficacité des travaux sur le plan énergétique. ▪ Les intervenants sur le chantier sont sensibilisés et formés aux pratiques d'autocontrôle de leurs réalisations. | |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>assurant la cohérence, la complémentarité et la performance des ouvrages réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui technique à la résolution des problèmes de tous ordres affectant le déroulement des travaux de rénovation énergétique performante. | <p>C.21 Résoudre les imprévus et aléas affectant le déroulement des travaux de rénovation énergétique performante, en identifiant les mesures à mettre en œuvre conjointement avec ses parties prenantes (artisans, commanditaire...), afin d'assurer leur reprise ou continuité et le respect des échéances fixées.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les difficultés rencontrées sur le chantier sont présentées. ▪ Les modalités de résolution des difficultés rencontrées sont décrites et leur efficacité analysée au regard des résultats obtenus. ▪ Le cas échéant, des mesures alternatives mieux adaptées sont proposées rétrospectivement. |
| <p>8. Suivi du projet de rénovation énergétique performante aux niveaux méthodologique et budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix et construction des outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante. ▪ Renseignement régulier des outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante. ▪ Analyse en continu des indicateurs de suivi du projet de rénovation énergétique performante. ▪ Repérage, anticipation et traitement de toute dérive dans la mise en œuvre du projet de rénovation énergétique performante. | <p>C.23 Gérer le budget du projet de rénovation énergétique performante, en intégrant l'ensemble de ses coûts poste par poste (ressources humaines, matériaux, frais généraux, risques, taxes, marges bénéficiaires, etc.), afin de repérer au plus tôt tout écart lié aux dépenses du projet.</p> | <p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Le pilotage d'un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire, matérialisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le budget du projet de rénovation énergétique performante. - Les outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante. - Le compte rendu du traitement d'une situation managériale. <p><i>Cet élément est une partie du dossier 2, constituant le livrable présenté oralement par le candidat devant le jury d'évaluation.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'utilisation d'un outil collaboratif digital de type BIM est systématisé sur le chantier. ▪ Les différents intervenants sur le chantier ont correctement saisi les informations relatives à leur contribution et ont permis un suivi des travaux partagé en temps réel. |
| <p>C.24 Suivre la planification du projet de rénovation énergétique performante, en l'ajustant si nécessaire en fonction des ressources allouées et des besoins techniques, afin de respecter les engagements pris en matière de délais de réalisation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le budget du projet est géré au moyen d'un outil digital correctement et dûment renseigné tout au long de sa réalisation. ▪ Tout écart avec les projections budgétaires initiales est immédiatement repéré et mesuré. | | |
| <p>C.25 Piloter en continu l'avancement du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant les outils de suivi et en analysant les indicateurs restituant objectivement le résultat des opérations engagées (budget, planning, tâches...), afin de repérer précocement toute difficulté, de déterminer les actions correctrices nécessaires et de formaliser la communication auprès des différentes parties prenantes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le respect des échéances fixées pour chaque étape du projet est vérifié en continu. ▪ Tout risque de dépassement des efforts et durées assignés à chaque étape du projet est identifié et anticipé afin d'en prévenir la survenue. ▪ L'analyse des indicateurs du déploiement du projet est juste et prend en compte : le respect des temps de réalisation ; le respect de l'échéancier du déploiement ; l'optimisation des mobilisations de moyens humains, de matériels et de matériaux. ▪ Les informations de suivi sont restituées clairement et avec exhaustivité. ▪ Les préconisations formulées au regard des menaces affectant le déroulement du projet sont argumentées et justifiées. | | |

| | | | |
|--|--|---|--|
| <p>9. Animation de l'écosystème du projet de rénovation énergétique performante par la mobilisation des méthodes de management et de communication adaptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Initialisation et entretien de la communication avec les différentes parties prenantes du projet de rénovation énergétique performante, dans un contexte de travail synchrone/asynchrone et présentiel/distanciel. Partage et diffusion des informations relatives à l'avancement du projet de rénovation énergétique performante. Animation de réunions en présentiel et à distance. | <p>C.26 Animer les équipes de professionnels impliquées sur le projet de rénovation énergétique performante, en adoptant un positionnement et un mode de relation adaptés à la culture et aux caractéristiques de chacun, afin d'initier et de maintenir la qualité de leur niveau d'implication, tout en réglant les éventuels conflits, et permettre une optimisation du déroulement du projet.</p> | <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle réelle Travail individuel Production écrite d'un dossier de pilotage d'un projet de rénovation sur les plans humain, méthodologique et budgétaire (Dossier 2) Présentation orale</p> | <ul style="list-style-type: none"> Le mode de management et de communication est adapté aux caractéristiques des professionnels participant au projet. Les techniques managériales et l'attitude utilisées contribuent à la compréhension et l'adhésion des professionnels impliqués et favorisent leur motivation. Le traitement de la situation managériale décrit la recherche des causes des difficultés rencontrées et sa résolution. Le traitement de la situation managériale décrit comment le différend a été (ou non) désamorcé en conciliant les intérêts de ses protagonistes. |
| | <p>C.27 Conduire les réunions rassemblant les différentes parties prenantes et jalonnant la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant des techniques adaptées à leur format et favorisant la prise de parole de chacun des participants, afin de suivre de façon optimale le bon déroulement du projet et de déterminer collégialement les ajustements à apporter au regard de son évolution.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> Le déroulement de la réunion est structuré au préalable, ainsi que ses objectifs et les méthodes de travail à mobiliser. L'objet de la réunion et les différents thèmes à traiter sont établis au préalable. L'animation de la réunion permet à chacun de ses membres de s'exprimer, de faire le point sur le projet et d'exposer les difficultés rencontrées. Des méthodes favorisant l'intelligence collective sont mobilisées pour décider des ajustements permettant d'assurer le bon déroulement du projet. |
| <p>10. Vérification de la conformité et évaluation de la performance des travaux de rénovation énergétique réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle des travaux de rénovation énergétique performante réalisés et de leur alignement avec les exigences du projet. | <p>C.28 Vérifier la conformité des travaux de rénovation énergétique performante réalisés, en contrôlant le strict respect des cahiers des charges, des spécifications des DTU et des prescriptions des fabricants pour chacun des ouvrages, afin d'en attester la qualité avant toute réception finale.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> La conformité des travaux de rénovation énergétique performante au regard des exigences du projet (cahier des charges, CCTP...) est vérifiée. La réalisation des travaux de rénovation énergétique performante dans le respect des règles de l'art, spécifications des DTU et des prescriptions des fabricants est vérifiée et attestée. |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification de l'efficacité énergétique et environnementale des travaux réalisés et de l'atteinte des objectifs de performance définis. ▪ Appui au commanditaire pour la réception finale des travaux de rénovation énergétique performante. | <p>C.29 Evaluer la performance énergétique du bâtiment après réalisation des ouvrages, en qualifiant les écarts avec la situation avant rénovation, afin de vérifier l'atteinte des objectifs visés, de démontrer leur efficacité et, le cas échéant, de permettre l'obtention des certificats en lien avec les aides publiques.</p> | <p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Le pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vérification et la réception des ouvrages réalisés. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La performance énergétique du bâtiment après travaux est évaluée. ▪ Les écarts de performance avec la situation antérieure aux travaux sont mesurés. ▪ L'atteinte des objectifs de performance définis initialement est vérifiée et attestée selon des mesures objectives et permet l'obtention de certificats. |
| | <p>C.30 Conseiller le commanditaire concernant la jouissance du bâtiment après réception des travaux de rénovation énergétique performante, en lui donnant les instructions utiles sur sa maintenance, ainsi que l'utilisation et l'entretien des systèmes énergétiques, afin de conserver durablement et optimalement les bénéfices retirés en matière de confort, de basse consommation et de diminution des émissions de gaz à effet de serre.</p> | <p><i>Cet élément est une partie du dossier 3, constituant le livrable présenté oralement par le candidat devant le jury d'évaluation.</i></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Mise en situation professionnelle réelle Travail individuel Production écrite d'un dossier de pilotage et de suivi technique d'un projet de rénovation (Dossier 3) Présentation orale</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des instructions et recommandations de bonnes pratiques en matière d'usage et d'entretien sont délivrées au commanditaire et à l'usage des occupants. ▪ Les instructions et recommandations formulées concourent à la durabilité et la performance des ouvrages de rénovation réalisés. |